

Les métiers du tourisme : communication et valorisation des territoires [LP]

Infos pratiques

- > Composante : Sciences sociales et administration
- > Durée : 1 an
- > ECTS : 60
- > Ouvert en alternance : Non
- > Formation accessible en : Formation initiale, Formation continue
- > Formation à distance : Non

Présentation

Parcours proposés

- > Valorisation du patrimoine touristique et développement durable

Présentation

La licence professionnelle de Paris-Nanterre « **Métiers du tourisme, communication et valorisation des territoires** » (Cf. fiche RNCP 29982) propose une formation spécialisée à travers le parcours « **Valorisation du patrimoine touristique et développement durable** ». Elle a pour finalité la formation de techniciens chargés de concevoir et de mettre en œuvre des actions de **développement touristique territorial** dans le contexte de la transition économique, sociale et environnementale.

Elle forme aux métiers du développement local et de la promotion du tourisme conformément aux fiches ROME (Registre officiel des métiers) K1802 et G1102.

Cette licence comporte 20 places ; elle est ouverte aux étudiants inscrits en formation continue et en formation initiale, à condition qu'ils soient notamment titulaires de BTS de tourisme, de L2 de géographie-aménagement,

d'Histoire, d'Histoire de l'art, de Langue. Il est aussi ouvert aux personnes bénéficiant de validations des acquis de l'expérience (VAE). Le recrutement se fait en deux étapes : examen d'un dossier de candidature ; puis entretien oral des candidats présélectionnés.

Les enseignements sont dispensés à l'Université Paris-Nanterre (au bâtiment de la formation continue).

Objectifs

Les objectifs de cette formation visent à ce que les étudiants soient capables de maîtriser les savoirs afin de valoriser les territoires dans le contexte de la transition économique, sociale et environnementale. En fin de formation, ils doivent être capables de concevoir un projet de territoire, de construire et de réaliser un diagnostic de territoire, de conduire un projet de valorisation durable du territoire, enfin de maîtriser l'opérationnalité permettant un accès à l'emploi.

Savoir-faire et compétences

Ceux-ci se déclinent autour des domaines suivants :

-Étudier le territoire comme système au prisme des grands principes du développement durable et de l'analyse spatiale.

-Examiner les enjeux du développement durable et solidaire au travers d'indicateurs acceptables et viables sur le long terme (économiques, sociaux, environnementaux, éthiques)

-Observer les pratiques touristiques dans les différents types d'espaces (urbains, ruraux, littoraux, montagnards) et les réponses à apporter en matière de développement durable, en s'appuyant sur les ressources locales et en intégrant les nouveaux impératifs de mobilité et de gestion des flux touristiques.

-Connaitre les différentes formes de patrimoine touristique (culturel, historique, naturel, immatériel), plus particulièrement dans les milieux fragiles et menacés, par des pratiques touristiques responsables.

-Observer et comprendre l'ensemble des pratiques des acteurs du territoire afin de proposer des modes de

pilotages qui prennent en compte les nouvelles formes de gouvernance discutées et partagées par tous.

-Utiliser les outils numériques de référence pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

-Maîtriser l'environnement et le marché professionnel de la valorisation du patrimoine touristique et du développement durable des territoires qui permettra l'accès à l'emploi.

Les + de la formation

La formation est servie par un environnement, la région Ile-de-France, au potentiel touristique exceptionnel, qui s'élargit au territoire national (la France est la première destination touristique mondiale). Les opportunités d'emplois sont nombreuses et en plein renouvellement autour de priorités nouvelles qui sont au cœur de ce diplôme. Des liens étroits ont été noués depuis longtemps avec le milieu professionnel. D'ailleurs plusieurs professionnels interviennent dans cette formation, ce qui concourt à une meilleure employabilité des étudiants à l'issue du diplôme.

Organisation

Cette formation à plein-temps s'étend sur une période allant d'octobre à mars. Un stage de 12 semaines succède au cours en présentiel (entre avril et juin) en France ou à l'étranger.

Cette formation est ouverte à la validation des acquis de l'expérience (VAE), ainsi qu'à la validation des acquis professionnels et personnels (VAPP).

Contrôle des connaissances

Le contrôle des connaissances pourra prendre différentes formes : contrôles réguliers des connaissances à l'écrit et à l'oral ; réalisation de projets collectifs et individuels. A la fin de la formation il sera demandé la réalisation d'un projet personnel à vocation professionnelle sur une thématique validée par l'équipe pédagogique.

Admission

Conditions d'admission

Pour la formation initiale :

Cette Licence professionnelle s'adresse aux candidats titulaires d'un diplôme validé à bac+2 dans l'un des domaines suivants : BTS (tertiaire dont tourisme ; agricole dont aménagement paysager, gestion et protection de la nature) ; DUT (Carrières sociales, dont gestion urbaine) ; L2 de Géographie, Histoire, Histoire d'Art, AES, Médiation culturelle, Communication, Langues, etc.

Pour la formation continue :

Cette Licence professionnelle s'adresse aux personnes engagées ou non dans la vie active après validation de leurs études, expériences professionnelles ou acquis personnels par une commission *ad hoc*.

Pré-requis et critères de recrutement

Parmi les principaux critères figurent la grande motivation des étudiants à rejoindre cette formation, l'originalité de leurs projets à venir, leur capacité à se projeter d'un point de vue professionnel, ou encore leur aptitude à travailler en équipe autour de projets collectifs.

A l'issue de l'examen des dossiers de candidature, un entretien de motivation visera à apprécier ces critères devant une commission pédagogique.

Et après

Insertion professionnelle

La licence professionnelle vise l'insertion immédiate.

Les débouchés professionnels sont nombreux : ils se regroupent sous les dénominations suivantes : Concepteur de produits touristiques et culturels ; Agent de développement local ; Assistant (e) technique ; Chargé (e) de communication et chargé (e) de mission ; Chargé (e) de mission tourisme ; Chargé (e) de promotion du

tourisme local ; Chef de projet tourisme ; Assistant (e)
chef de produit tourisme ; Assistant (e) de production
tourisme ; Assistant (e) technique en tourisme d'affaires ;
Chargé (e) de relations publiques.

Contact(s)

> Patrick Courtin

Responsable pédagogique
pcourtin@parisnanterre.fr

Autres contacts

François Bost
Co-responsable pédagogique